

Planas Info 1^{er} Trimestre 2007.

EDITO

Le Président et son Conseil Recteur continuent les démarches entreprises en 2006 et malgré l'édition d'un nouveau P.O.U.M (Plan d'Ordenacion Urbanistica Municipal), les plans définitifs du projet sont maintenant terminés et ils sont à votre disposition au bureau de l'entité pour que vous puissiez faire vos remarques éventuelles.

Rappel de quelques dates importantes à marquer à votre agenda 2007 :

Le 21/07/2007 : Visite de la fabrique de Cava CODORNIU et repas dans une fabrique artisanale pour les juilletistes.

Vendredi 10/08/2007 : Fête de Planas del Rey.

Dimanche 12/08/2007 : Assemblée Générale des Propriétaires dans la salle sportive de Pratdip.

Du 03 au 13/09/2007 : Relevé des compteurs d'eau.
Prévoir l'accès pour la lecture.

Fête des Fleurs :

Le 14 avril 2007 aura lieu à l'initiative de la Présidence de Planas del Rey et grâce à la participation financière de la Mairie, une journée dédiée à la plantation de fleurs dans l'avenue de Planas del Rey.

A cette occasion, Monsieur le Maire de Pratdip, Señor Josep Montané, vous dira quelques mots et à la fin de la réunion, le verre de l'amitié sera offert à chaque participant.

En raison du mauvais temps, cette journée est reportée au 28 avril 2007.

Un Avocat Urbanistique a été consulté :

Suite à une réunion du Conseil Recteur, nous avons décidé de consulter un bureau d'Avocats de Gironne spécialisé en matière urbanistique afin qu'il nous éclaire sur les diverses possibilités que nous sommes en droit d'attendre.

Une réunion est prévue avec la Mairie et ses avocats pour le 16 avril 2007 et nous en attendons une issue favorable.

Rappels :

Malgré les précédents Planas Info, nous sommes obligés de vous rappeler les règles de civisme :

Les Chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade.

Le stationnement est interdit sur toute l'Avenue de Pratdip.

La limitation de vitesse est fixée à 30 Km/h sur toute l'entité.

Le nouveau P.O.U.M. 2007 a été publié :

Le 13 février 2007, la Mairie de Pratdip a mis à consultation publique le nouveau Plan d'Ordination Urbanistique Municipal et nous en avons demandé une copie papier et informatique que nous sommes allés chercher le 6 mars 2007.

A l'aide du bureau d'avocats dont nous vous parlions précédemment, nous avons introduit les allégations pertinentes et nous sommes en attente de la réponse écrite de la Mairie.

Les allégations que nous avons présentées (20 pages) sont destinées à refuser les points qui sont négatifs à l'intérêt des Propriétaires.

Quoiqu'il en soit, nous donnons conseil à chaque Propriétaire de prendre un peu de leur temps pour consulter le projet d'intégration et de nous apporter leurs remarques éventuelles.

Pour ce faire, deux possibilités vous sont proposées :

- soit vous nous faites vos remarques par écrit (courrier ou mail)
- soit vous le faites par l'intermédiaire de votre correspondant en Espagne.

Nous attendons votre collaboration car vous devez comprendre que les membres du Conseil Recteur ne peuvent pas connaître les dispositions de raccordement de chaque parcelle de Planas del Rey et ne peuvent donc pas apporter les remarques à votre place.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Une réunion s'est tenue le 16 avril 2007 avec la Mairie, son Avocat, des membres du Conseil Recteur et notre Avocat Urbanistique. Nous avons reçu un avis favorable concernant les allégations présentées.

Affichage des informations aux Propriétaires de Planas del Rey :

Nous avons décidé de fabriquer nous même les 4 panneaux d'informations qui seront placés sur l'avenue de Pratdip, à des endroits clés et si possible éclairés afin de vous communiquer les informations nécessaires dans de meilleures conditions que précédemment.

Nous utiliserons également des feuilles de couleurs différentes à chaque changement d'information afin que votre attention soit attirée vers tel ou tel rappel, festivité ou autres.

Cette décision fait suite à la réception des devis que nous avons estimés trop élevés.

La construction de ces panneaux débutera le 2 avril.

Concernant la fête dédiée au juilletiste, nous demandons aux Propriétaires qui sont intéressés par ce voyage de s'inscrire en nos bureaux afin de pouvoir vous communiquer un prix concret mais nous pouvons déjà vous dire que si nous remplissons le car avec 50 personnes, le coût du voyage devrait être de ± 35 Euros par Propriétaire y compris la visite à CODORNIU et le repas. C'est en fonction des inscriptions que nous pourrions en fixer le prix réel.

En raison d'un problème de santé persistant chez son épouse, notre Trésorier, Jean Husté, assure sa tâche sporadiquement et n'est momentanément plus au quotidien en nos bureaux.
Nous le soutenons dans cette période difficile et souhaitons à Reine, un prompt rétablissement.

Quelques travaux d'amélioration sur Planas :

- Nous avons pensé assainir la surface derrière les Tennis, anciennement le mini golf, afin d'y réaliser un parking pour éviter le stationnement sur l'Avenue de Pradip. Le coût de ces travaux est de 4.500 € et sera assumé à 50 % par la Mairie.
 - Le projet de barrière des volumineux a été exposé au public et une entreprise a obtenu ce travail, les travaux ont débutés et le coût de 72.000 € est assumé en partie grâce à une subvention de 38.000 €, le solde étant pris en charge par la Mairie.
 - Les jeux pour enfants de la zone verte ne sont plus aux normes, nous avons demandé à la Mairie son intervention et avons obtenu que ceux-ci soient changés à leurs frais. Coût 4.700 €.
 - Deux tables fixes de Ping-pong seront placées auprès du bar de la piscine, chaque table coûte 1.650 € pris en charge par la Mairie.
 - Les travaux de la salle de gymnastique devraient également débiter rapidement.
 - Des techniciens de la société de Mégaphonie sont venus constater son mauvais fonctionnement et celle-ci sera réparée très rapidement.
- Enfin, une bande de protection anti-feu de 25 mètres de large a été créée tout autour de l'urbanisation et pour cela, la Mairie a obtenu une subvention de $\pm$ 80 % des 28.300 € du devis initial et le solde de 5.700 € sera payé par la communauté.

Dernière minute :

Nous avons négocié avec la Mairie pour que le prix de l'abonnement piscine reste le même que l'an passé avec toutefois une très bonne nouvelle, cet abonnement 2007 inclura l'accès aux pistes de Tennis à tarif réduit de 50%.

Nous espérons ainsi garder nos vacanciers à Planas et nous demandons des volontaires pour organiser les tournois, les personnes intéressées peuvent se faire connaître au bureau de l'entité.

Abonnements 2007 pour la Piscine de Planas avec accès Tennis à 50% du tarif :

C'est un abonnement par Famille (Père/Tuteur, Mère, enfants d'une même famille)

Premier membre de la Famille : 20 €
Deuxième membre de la Famille : 17 €
Troisième membre de la Famille : 11 €
Quatrième membre de la Famille : 8 €
Cinquième membre et les suivants : GRATUIT

Sans abonnement :	Adultes : 2 € la journée
	Enfants : 1 € la journée

Soit un total maximum de 56 € par Famille.

Les cours de Tennis seront accessibles sur réservation au bar de la piscine.

Les élections municipales.

Le 27 mai 2007 aura lieu les élections municipales.

Le Maire nous a envoyé les démarches à suivre pour voter à l'étranger :

Le Vote par courrier pour les personnes qui ne se trouvent pas à Planas.

1° - La personne intéressée doit aller à l'Ambassade ou au Consulat Espagnole le plus proche de son lieu de résidence pour demander l'inscription au Cens Electorale (Liste d'Electeurs) pour pouvoir voter aux Elections Municipales. Ils vous donneront un formulaire à remplir sur place.

2° - Une fois rempli, il faut le présenter pour qu'il soit cacheté et envoyé au Bureau de la Liste d'Electeurs.

3° - L'Ambassade ou Consulat envoie a l'intéressé la certification de son inscription au Cens Electoral, par courrier recommandé, avec une grande enveloppe destiné à la Table Electorale et une petite enveloppe dans laquelle il faudra mettre le bulletin de vote.

4° - La personne concernée, envoie par courrier recommandé la grande enveloppe qui contient la petite plus la Certification d'Inscription au Cens Electoral.

DELAIS

1 – Demande d'inscription au Cens Electorale du 4 au 28 Avril

2 – Envoie des enveloppes officielles pour voter par courrier jusqu'au 5 Mai

Le Bar de la Piscine.

Nous faisons le nécessaire pour que le bar soit être ouvert du 15 juin au 15 septembre 2007.

Nous avons proposés au Gérant du bar de créer un système de fourniture de pains et croissants, des petits plats préparés ...etc...

Nous voulons aussi qu'il puisse organiser des soirées repas chaque vendredi comme cela se faisait dans le passé.

Nous veillerons à ce que le bar soit tenu dans les règles de savoir vivre et respecte les riverains.

Enfin, nous sommes en pourparler pour obtenir une machine à rôtir les poulets afin de vous apporter ce service supplémentaire.

Les raquettes et balles de ping-pong seront à votre disposition moyennant une caution de 2€.